

HARO SUR LES LYCÉES PRO

Le programme du candidat Macron, désormais élu, menaçait explicitement les lycées professionnels, désignés comme l'une des cibles principales du futur gouvernement. Il est désormais élu et les mesures annoncées doivent être combattues pour ce qu'elles sont : une attaque contre le service public d'éducation lourde de conséquences pour les élèves comme les personnels.

Une augmentation de 50 % de stages en entreprise : au bénéfice de qui ?

Pour les lycéens professionnels, les périodes passées en stage augmenteront de 50 %. Pour le bac professionnel, elles seront de 30 semaines, contre 18 à 22 semaines aujourd'hui. La réforme Blanquer avait déjà saccagé le nombre d'heures d'enseignement disciplinaires : ce n'est pas fini !

Nous disons nous que le lycée professionnel ce n'est pas l'entreprise.

C'est le service public d'éducation qui doit plus encore être au bénéfice de l'égalité et de l'émancipation des futur-es travailleuses et travailleurs. Pas subordonné à « l'employabilité ».

Nous disons aussi que nous n'accepterons pas les suppressions de postes massives qu'entraînera à coup sûr une telle mesure pro-patronale. Au contraire, il faut des créations de postes .

200 euros, 500 euros ? On veut un vrai salaire pour la jeunesse !

Durant ces stages, les élèves percevraient une rémunération versée par l'État de 200 euros par mois jusqu'à 18 ans, et de 500 euros au-delà, jusqu'à 25 ans. En réalité elle ne concernerait que les élèves de terminale et serait de toute façon soumise à l'augmentation des périodes de PFMP et d'alternance.

éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

Une « contrepartie » même pas prise en charge par le patronat... mais par l'État, donc nos impôts. C'est une fois de plus cadeau pour les patrons. Comme pour le travail gratuit et forcé imposé aux allocataires du RSA, c'est encore des gains pour les entreprises, de l'exploitation en plus pour les classes populaires.

Nous exigeons un véritable salaire social pour la jeunesse, financé sur les cotisations sociales comme l'est la retraite.

Plus d'apprentissage c'est plus d'inégalités

« La valorisation de l'apprentissage a conduit à une sélection drastique qui élimine de l'alternance les jeunes les plus paupérisés, les filles et les jeunes issus de l'immigration. Ces publics se retrouvent en lycées professionnels » (Prisca Kergoat, sociologue).

En réalité les contrats d'apprentissages sont à 60 % signés dans l'enseignement supérieur. Ce n'est pas vrai de dire que les lycéen·nes professionnel·les accèdent ainsi mieux au « marché de l'emploi ». C'est même le contraire puisqu'une rupture du contrat d'apprentissage entraîne une rupture de formation : une forme de « décrochage » promue par l'apprentissage.



Plus d'apprentissage et plus d'alternance c'est encore plus transformer les lycées professionnels en salles d'attente de Pôle emploi.

Et pour les personnels, c'est une aggravation des conditions de travail et de rémunération avec des employeurs multiples à la clé (CFA académiques d'un côté, Éducation nationale de l'autre).

Fin des diplômes : et les conventions collectives alors ?

Après la disparition du BEP, allons-y, faisons sauter le CAP et le Bac Pro tant qu'on y est ! Sauf que les diplômes permettent de rattacher des métiers et des emplois à des conventions collectives, source de rapport de force entre syndicats et patronat, certes... mais aussi de protection pour les salarié·es.

Avec les mesures annoncées, chacun·e irait donc vendre sa force de travail «librement» et seul·e face aux patrons.

SUD éducation appelle en conséquence les personnels à se préparer à une lutte d'ampleur contre cette attaque visant à exploser façon puzzle les lycées professionnels.

Dès maintenant, engageons la riposte à construire, en heure d'information syndicale, dans les intersyndicales départementales.

Informons les collègues et les familles : le rapport de force est entre nos mains.

Organisez-vous, syndiquez-vous !